

08 heures 30

71) DOSSIER N° 2400420 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire demande l'annulation des dispositions du nouvel article 6-3 de la délibération n° 12-90/APS du 24/01/1990 en ce qu'il a porté le ticket modérateur de 10% à 20% pour les bénéficiaires de l'aide médicale et le mise en place du ticket modérateur à 10% pour les bénéficiaires de la carte A atteints d'une affection de longue durée.

Nom des parties

Demandeur

Madame T

Défendeur

ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Observateur

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

CABINET D'AVOCAT DIHACE FRANCKIE

72) DOSSIER N° 2400422 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire demande l'annulation des dispositions du nouvel article 6-3 de la délibération n° 12-90/APS du 24/01/1990 en ce qu'il a porté le ticket modérateur de 10% à 20% pour les bénéficiaires de l'aide médicale et le mise en place du ticket modérateur à 10% pour les bénéficiaires de la carte A atteints d'une affection de longue durée.

Nom des parties

Demandeur

Madame I

Défendeur

ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Observateur

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

CABINET D'AVOCAT DIHACE FRANCKIE

08 heures 30

73) DOSSIER N° 2400424 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire demande l'annulation des dispositions du nouvel article 6-3 de la délibération n° 12-90/APS du 24/01/1990 en ce qu'il a porté le ticket modérateur de 10% à 20% pour les bénéficiaires de l'aide médicale et la mise en place du ticket modérateur à 10% pour les bénéficiaires de la carte A atteints d'une affection de longue durée.

Nom des parties

Demandeur Madame M

Défendeur ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Observateur GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

CABINET D'AVOCAT DIHACE FRANCKIE

74) DOSSIER N° 2400426 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire demande l'annulation des dispositions du nouvel article 6-3 de la délibération n° 12-90/APS du 24/01/1990 en ce qu'il a porté le ticket modérateur de 10% à 20% pour les bénéficiaires de l'aide médicale et la mise en place du ticket modérateur à 10% pour les bénéficiaires de la carte A atteints d'une affection de longue durée.

Nom des parties

Demandeur Monsieur M

Défendeur ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Observateur GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

CABINET D'AVOCAT DIHACE FRANCKIE

08 heures 30

75) DOSSIER N° 2400434 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire demande l'annulation des dispositions du nouvel article 6-3 de la délibération n° 12-90/APS du 24/01/1990 en ce qu'il a mis en place le ticket modérateur à 10% pour les bénéficiaires de la carte A atteints d'une affection de longue durée.

Nom des parties

Demandeur Monsieur W

Défendeur ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Observateur GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

CABINET D'AVOCAT DIHACE FRANCKIE

76) DOSSIER N° 2400262 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision la décision disciplinaire du 22/02/2024, la sanction des personnels pénitentiaires et la condamnation de l'Etat au versement de dommages et intérêts pour les divers préjudices subis.

Nom des parties

Demandeur Madame B

Défendeur MINISTÈRE DE LA JUSTICE - SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES GÉNÉRALES

Représentants des parties

Madame BOAWE JUDY-MOSIAH

77) DOSSIER N° 2400264 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire Demande l'annulation de 3 arrêtés de la DRH de l'université la de Nouvelle-Calédonie, suite à l'arrêt de travail de la requérante à compter du 25 mars 2024.

Nom des parties

Demandeur Madame P.

Défendeur UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

08 heures 30

78) DOSSIER N° 2400338 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire Demande l'annulation de 2 arrêtés de congés maladie du 28 juin 2024 (arrêtés n° 2024-004 et n° 2024-005)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P. [REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	

79) DOSSIER N° 2400595 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire Demande en annulation de l'arrêté du n° 2024-006, du 01/08/2024, de la présidente de l'UNC, relatif à la décharge horaire octroyée.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P. [REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	

80) DOSSIER N° 2400601 RAPPORTEUR: Monsieur François BOZZI

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté n° 2024-086 DU 29/08/2024, relatif aux congés maladie.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P. [REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	

81) DOSSIER N° 2400442 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du haut-commissaire de la République, relative au blocage de l'accès à la tribu de Saint Louis, depuis le 20 juillet 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D. [REDACTED] Monsieur W. [REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE	

08 heures 30

82) DOSSIER N° 2400443 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande la reconnaissance du caractère abusif des contrôles d'identité discriminatoires en raison de l'ethnie et des défailances de l'Etat dans l'organisation et des opérations de contrôles d'identités qui ont contribué directement à leur commission.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	
	Monsieur W	
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE	

83) DOSSIER N° 2400450 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision n° DTPN-988/2024D/673 du 26/06/2024 rejetant sa demande de prise en compte de régularisation de l'IFSE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE	

84) DOSSIER N° 2400603 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté n° 2024-DITTT-0890/GNC-Pr-Ret du 12/09/2024, relatif à une suspension de permis de conduire pour une durée de 6 mois.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	
Défendeur	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	

Arrêté le 26/11/2024

Le président, H. Delesalle

